

DEC26120DAJ

Décision du 11 septembre 2026 portant nomination de M. Thomas LOMBÈS en qualité de Directeur de l'unité de service n°US1519 Agralife

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

Vu le Code Rural et de la Pêche Maritime, notamment ses articles R. 831-3, R. 831-8 et 831-13,

Vu le décret du 23 octobre 2024 (JO du 24 octobre 2024) portant nomination de M. Philippe Mauguin en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la note de service n°2006-54 du 1^{er} décembre 2006 relative à la nomination des directeurs d'unité ou de leurs adjoints,

Décide :

Article unique.

A compter du 1^{er} septembre 2026 et jusqu'au 31 août 2030, M. Thomas LOMBÈS est nommé Directeur de l'unité de service n°US1519 Agralife – Agriculture et alimentation durables, forêts et ressources naturelles associées.

Fait à Paris, le 11 septembre 2026

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement et par délégation,

Philippe MAUGUIN

